

Une nouvelle dynamique pour l'ADI !

Christian Cléret, président de l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI), organisation professionnelle de promotion et de développement de la fonction immobilière des entreprises, a réuni le 22 juin dernier une assemblée générale extraordinaire et ordinaire pour partager avec les adhérents présents ses nouvelles orientations stratégiques à 3 ans.

Durant vingt ans, grâce à l'action de ses membres et présidents successifs, l'organisation professionnelle, est devenue un acteur respecté et écouté dans le monde de l'immobilier. Le plan stratégique - fruit des travaux des derniers mois du conseil d'Administration et du Bureau - lui permettra dans les prochaines années de conforter sa position de référence en faisant du développement vers de nouvelles cibles telles les collaborateurs et la sphère publique, de l'ancrage territorial et de l'intensification de la production de ses savoirs, les axes prioritaires de son action.

L'ADI, éditeur de contenus pour toute une profession

Sur des marchés en mouvement et sous la pression d'un contexte économique, technique et réglementaire évolutif, les directions immobilières doivent développer des capacités d'adaptation aux changements en élargissant leurs compétences. Demain, l'immobilier qui incarne l'entreprise dans son environnement socio-économique et écologique, devra être plus innovant, plus responsable, mais aussi créateur de sens et de lien.

Face à ces constats, pour aider les directeurs immobiliers à exercer efficacement et de façon influente leur métier, l'ADI a restructuré ses instances d'échange, d'analyse et de proposition. Désormais, les questions économiques, juridiques, techniques, réglementaires, mais aussi les problématiques liées à l'international, au développement durable, aux mutations du travail et aux évolutions sociétales sont traitées dans 4 pôles de recherche dédiés : un observatoire des métiers et des transformations ; un forum d'échanges ; un pôle accompagnement et tendances et un pôle prospective.

Portée par la notoriété de ses derniers travaux - tels la publication de son ouvrage sur la *Reconversion des friches industrielles et urbaines* (édité en novembre 2015) ou encore la récente organisation de la conférence relative aux impacts de la 4^{ème} révolution industrielle sur l'immobilier des entreprises réunissant Philippe Chiambaretta, Jean Staune et Serge Weinberg, l'ADI élargit ainsi son champ d'intervention et multiplie la réalisation d'études et d'outils.

L'ADI se positionne, aujourd'hui, en véritable laboratoire d'idées sur des sujets en phase avec les mutations sociétales qui touchent les directions immobilières. L'édition d'un fascicule sur le bail preneur, un autre sur le crédit-bail, une série de conférences sur la reconversion des friches industrielles et urbaines, ainsi qu'un nouveau groupe de réflexion sur les lieux de travail -avec une parution d'ores et déjà prévue fin 2017- confirment cette ambition.

Une ouverture vers les collaborateurs

En parallèle, pour poursuivre son développement et préparer l'avenir, l'association a modifié ses statuts et est désormais ouverte aux collaborateurs des directions immobilières. C'est une nouvelle étape, majeure, dans la vie de l'association, qui jusqu'alors était réservée aux directeurs et responsables immobiliers. Par cette orientation, l'ADI s'ouvre aux plus jeunes collaborateurs qu'elle entend regrouper au sein d'une instance spécifique. **ADIlab** : un laboratoire d'idées et d'ouverture aux problématiques des enjeux du futur qui a pour vocation d'anticiper les nécessaires adaptations de la fonction immobilière aux mutations de notre société et d'en décrypter les signaux faibles.

Pour connaître la programmation et les publications de l'ADI : www.adi-france.fr et sur les réseaux sociaux

Depuis 1996, L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) a pour vocation la défense, la promotion et l'accompagnement du métier de Directeur immobilier. Avec plus de 400 membres, elle regroupe les directeurs et responsables immobiliers des plus grandes entreprises françaises et de la sphère publique. Elle consolide une force représentative de plus de 350 millions de m². À ce titre, elle est un interlocuteur indispensable de la politique immobilière nationale.